

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique



Soixante-dix neuvième Assemblée mondiale de la Santé OMS Genève

Déclaration du Sénégal :

Point C	Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique (décision WHA75(20) (2022))
Document	Documents A79/26 et A79/26 Add.1
Action attendue	Prendre note du rapport
Temps	2 mn
Commission	B

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Distingués Délégués,

Le Sénégal prend note du rapport et réaffirme son engagement à considérer le problème mondial de la drogue comme une priorité de santé publique. Cet engagement est conforme à la Décision WHA75(20) (2022) de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui appelle à des réponses équilibrées, fondées sur des données probantes, centrées sur la prévention, les soins, la réduction des risques et le respect des droits humains.

Dans un contexte de transition épidémiologique et de mutations sociales, le Sénégal fait face à une évolution des comportements à risque liés à l'usage de substances psychoactives, notamment l'alcool, le tabac et d'autres drogues. Ces usages contribuent de manière significative à la charge des maladies non transmissibles, aux troubles de santé mentale et à des répercussions sociales et économiques importantes.

En réponse, le Sénégal a réalisé des avancées dans l'intégration de la problématique des addictions au sein de ses politiques de santé publique. L'approche adoptée met l'accent sur la prévention primaire, notamment par la sensibilisation des populations, la promotion de modes de vie sains et l'intégration des interventions de prévention dans les soins de santé primaires.

Parallèlement, des efforts sont déployés pour renforcer la prise en charge des troubles liés à l'usage de substances, en particulier à travers leur intégration progressive dans les services de santé mentale. L'élaboration et la validation du plan stratégique de santé mentale, ainsi que l'inclusion de ces problématiques dans les dispositifs de surveillance sanitaire, témoignent d'une volonté d'adopter une approche globale et intégrée.

Le Sénégal œuvre également à renforcer la gouvernance et la coordination intersectorielle, en mobilisant les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et des affaires sociales, afin d'agir sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de l'usage de drogues.

Cependant, des défis subsistent, notamment l'accès limité aux services de prévention et de traitement, l'insuffisance des ressources humaines spécialisées, le besoin de financements durables et la disponibilité de données régulières et désagrégées.

Dans ce contexte, le Sénégal appelle à un renforcement de la coopération internationale pour soutenir des réponses nationales efficaces et équitables face au problème mondial de la drogue.

Je vous remercie de votre attention.